L'instant

ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Webinaire du 06 mai 2021

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

FOCUS SUR LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Quelles différences avec les autres types d'entretien connus de l'employeur ?

Quels sont les points clés de ce dispositif obligatoire ?

Quelles sont ses modalités de mise en place ?

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : CODE DU TRAVAIL

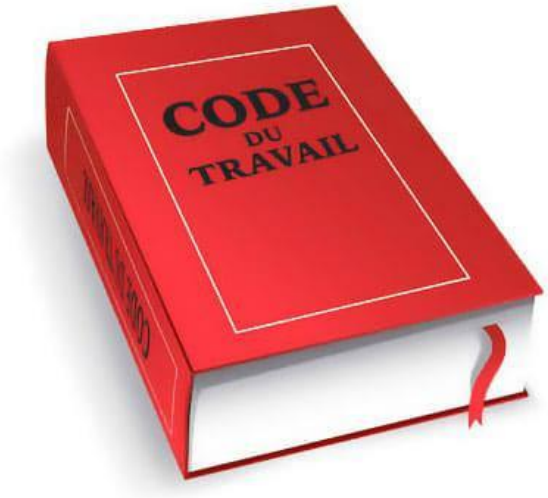

- La loi nº 2014-288 du 5 mars 2014 instaure un **entretien professionnel** tous les deux ans pour l'ensemble des salariés (art. L. 6315-1 du Code du Travail).

  puis

- En 2018, **loi** du 5 septembre pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT

L’entretien professionnel

Outil de gestion des ressources humaines et des compétences

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l’expérience sport et culture !

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT

FINALITE POUR L'EMPLOYEUR

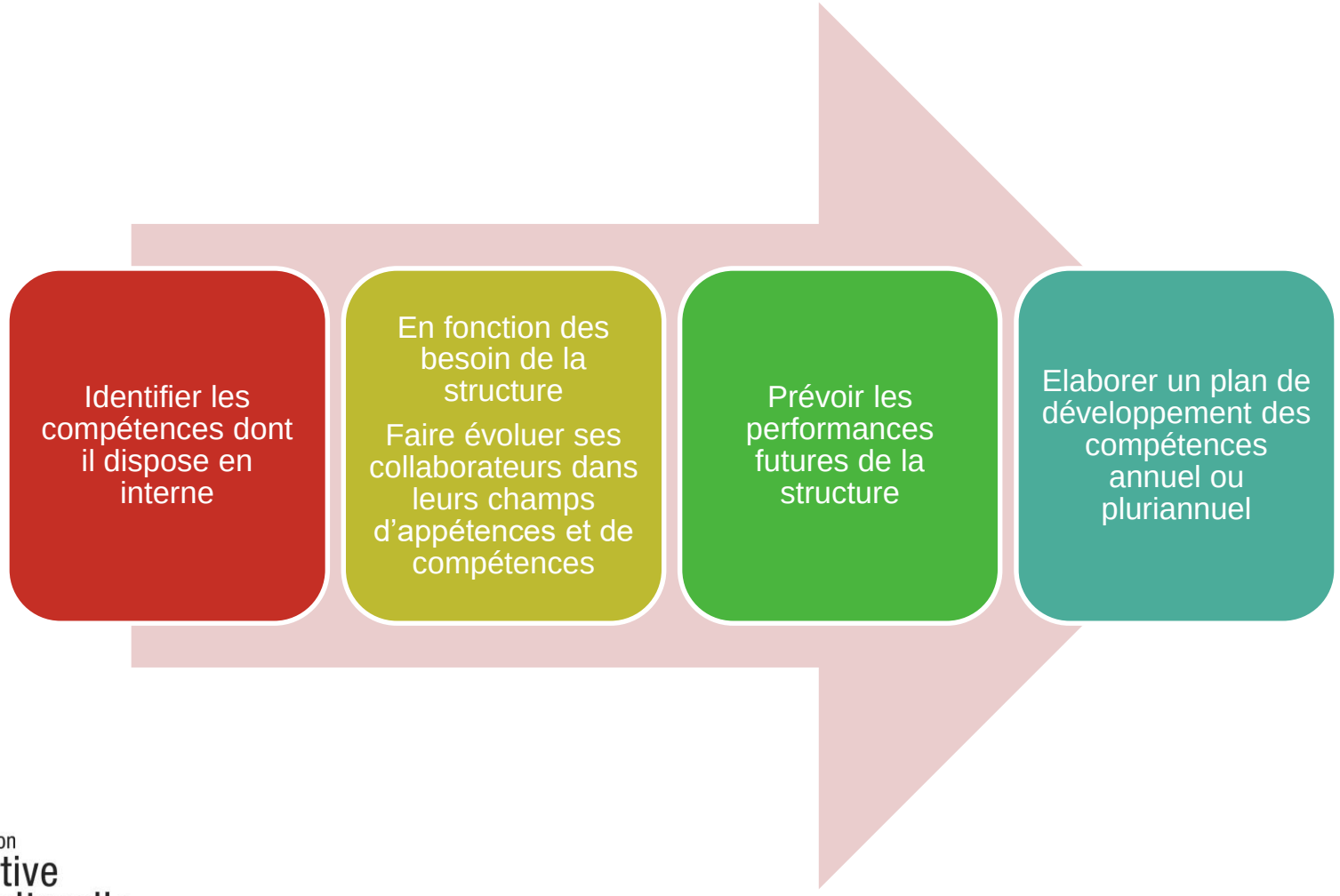

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : DIFFÉRENCE AVEC ENTRETIEN ANNUEL

Evaluer les objectifs convenus en début de saison avec le salarié et définir ceux de l'année suivante

Ce bilan n'est pas régit par le Code du Travail.

Maintenir le salarié dans une dynamique de professionnalisation

Anticiper les besoins d'évolution des compétences

Cet entretien est régit par le Code du travail

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : POUR QUI ?

POUR QUI ?

Pour tout salarié ayant au moins deux ans d'ancienneté

➥ quel que soit son type de contrat,

➥ quel que soit l'effectif de la structure employeur

A chaque recrutement,
l'employeur doit informer le nouveau salarié qu'il bénéficie de cet entretien tous les deux ans, à partir de sa date d'embauche

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : *RAPPEL DU RYTHME DES ENTRETIENS*

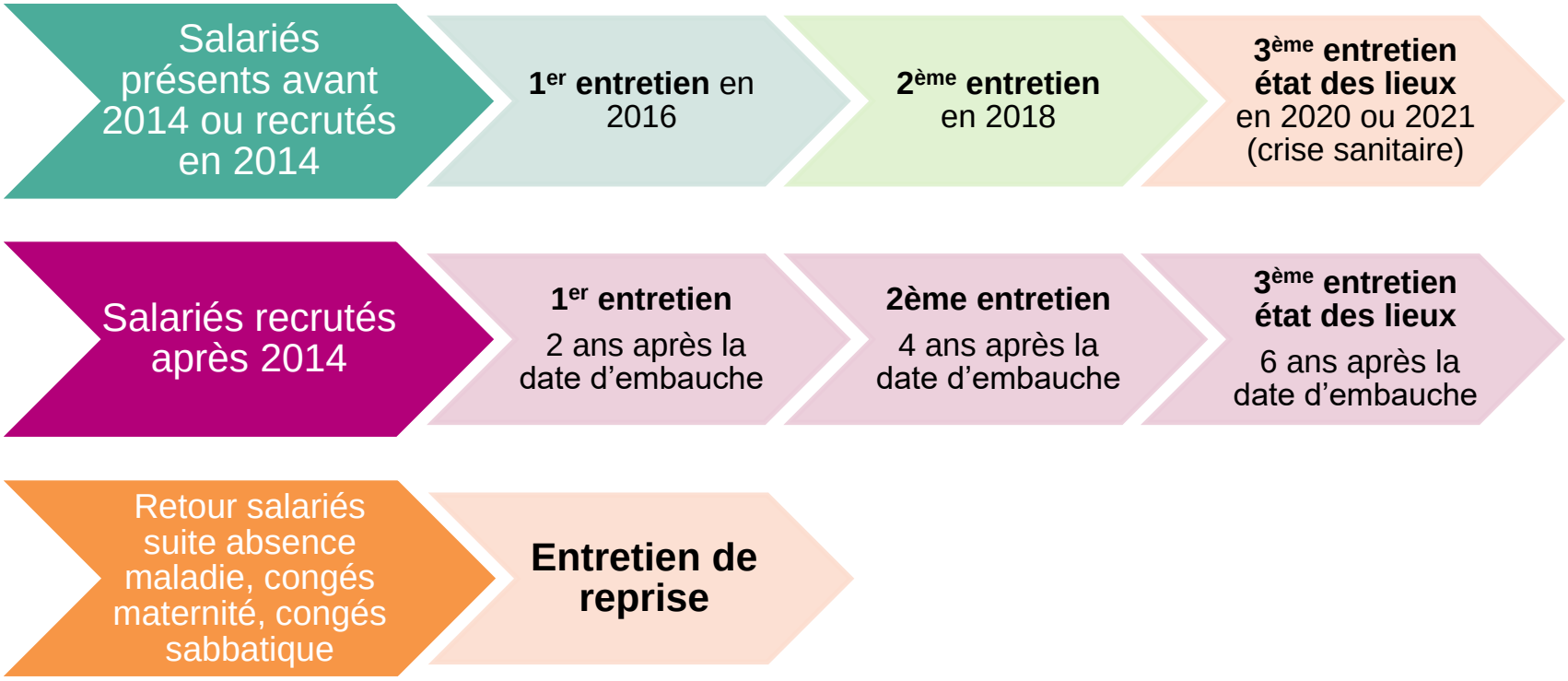

Fédération Sportive et Culturelle de France

Contrôle possible de l'URSAFF à compter de 2022

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET BILAN-ETAT DES LIEUX (1)

Entretien professionnel
tous les 2 ans

- Point de situation sur situation professionnelle
- Evolution du salariés en qualification et emploi
- Action de formation, certification ou évolution de salaire
- Employabilité : avenir du salarié, de son poste, de son projet professionnel

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET BILAN-ETAT DES LIEUX (2)

Entretien professionnel tous les 2 ans

Point de situation sur situation professionnelle

- ☐ Evolution du salariés en qualification et emploi
- ☐ Action de formation, certification ou évolution de salaire
- ☐ Employabilité : avenir du salarié, de son poste, de son projet professionnel

Entretien - Etat des Lieux Tous les 6 ans

Bilan sur les 6 dernières années

- ☐ Démontrer que le salarié a bénéficié d'un entretien professionnel tous les 2 ans
- ☐ Démontrer que le salarié bénéficié d'une formation non obligatoire

Règles issue de la loi de 2018, à suivre pour les entretiens menés à compter de 2021

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : DUREE

Prendre le temps du dialogue et de l'écoute

Un entretien dure entre 1h et 1h30

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : LES SUJETS ABORDES

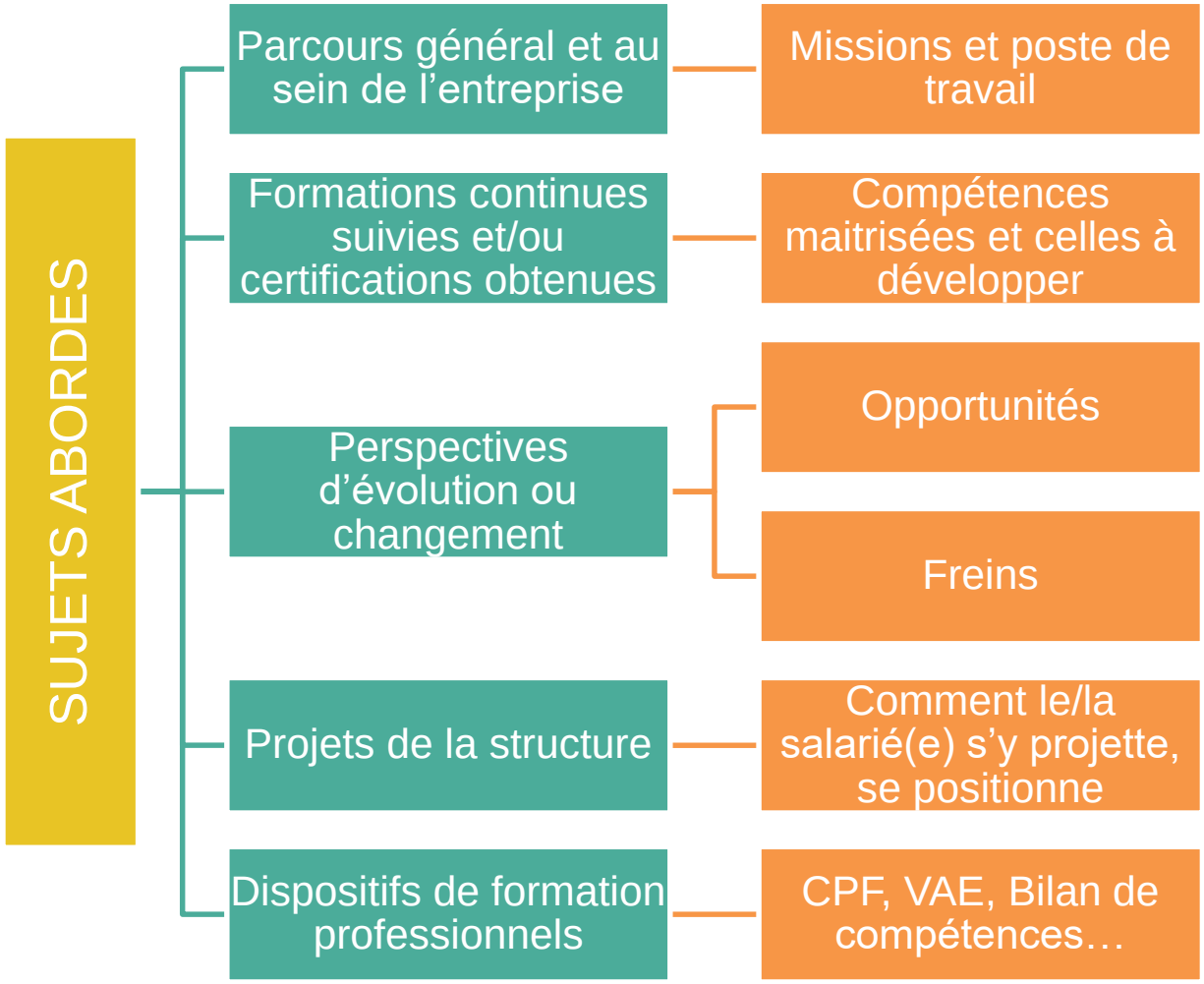

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : VERS L'EVOLUTION DES COMPETENCES

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- Définir les axes
- Identifier les besoins
- Définir les actions
- Prioriser les actions
- Budgétiser le plan
- Mettre en place le plan
- Analyser l'impact du plan

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES
LE ROLE DES OPCO

Branche Sport

Branche Animation

- ➥ Analyser et anticiper les besoins de compétences
- ➥ Conseiller à la mise en place de formations dans le cadre du Plan de Développement des compétences (ex-*« Plan de Formation »*)
- ➥ Financer les actions individuelles ou collectives (selon les critères définis par la branche professionnelle)
- ➥ Conseiller sur les ***dispositifs d'alternance et d'apprentissage*** permettant aux entreprises de profiter de dispositifs d'aides favorisant l'insertion et l'emploi

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : LES LIENS UTILES

Site du Ministère du Travail, rubrique entretien professionnel

Site FSCF : La rubrique dédiée à la vie associative et au droit du travail

Site Afdas : fiche pratique entretien professionnel, avec modèle document de préparation à télécharger

Site Uniformation : fiche pratique et modèle de trame d'entretien

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

LIENS UTILES (SUITE)

Le prochain Instant FD aura lieu le 20 mai avec pour thème de la prévention des blessures.

Retrouver les précédents webinaires sur https://www.fscf.asso.fr/les-webinaires-de-la-fscf

Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !